



Sanction Section Disciplinaire Université

Par **etu31**, le **22/08/2023** à **17:51**

Bonjour,rrrnJe suis étudiant en dernière année dans une école d'ingénieurs, je viens de finir mon stage de fin d'études (et mon école d'ingénieurs).rrrnJ'ai fait l'objet d'une procédure disciplinaire pour avoir porté atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'université caractérisée par la falsification d'un relevé de notes.rnrnAprès avoir passé devant la commission de discipline au mois de juillet, j'ai reçu ma sanction : exclusion de l'université pour une durée de deux ans, dont un an avec sursis.rnrn rnrnNe pouvant pas redoubler un semestre, cette exclusion engendre pour moi l'impossibilité d'obtenir mon diplôme d'ingénieurs (jury diplôme en septembre), bien qu'ayant validé tous les semestres.rnrn rnrnJe suis un peu désespéré. Conseiller vous de faire appel de la décision ?rrrnQuels moyens de recours sont possibles ? (Recours gracieux ou contentieux ?)rrrn rnrnTous les conseils sont bienvenus. Merci de votre aide